

Déficits de mémoire vive

« Nous n'avons plus les moyens de maintenir notre système social. Il craque de partout. Les déficits explosent. La dette explose. Les politiques sont dans un déni total de réalité, parce que les Français sont dans un déni total de réalité... »

L'introduction d'un édito de l'économiste Marc Fiorentino publié le 4 novembre 2025 dans une newsletter numérique me rappelle les leçons d'un jeune prof d'économie qui m'avait interpellé... en 1990 !

L'encours de la dette publique française venait de doubler au cours de la décennie écoulée : de 20% du PIB en 1980, elle dépassait les 40% en 1990. Avec des taux d'intérêts qui couraient alors à plus de 8% par an, « le service de la dette » coutait aussi cher que le budget de l'éducation nationale. Déjà à l'époque. Ce qui faisait dire, en substance, à mon prof du Lycée de La Salle de Metz :

« Depuis les chocs pétroliers des années 1970, la France finance le maintien de son modèle social hérité de l'après-guerre par le recours systématique à l'endettement. Chaque année depuis 1975, la Sécu, l'État et les collectivités territoriales dépensent plus d'argent qu'elles n'en collectent réellement dans l'économie. Le Trou de la Sécu et les déficits publics se creusent alors même que les taux de prélèvements obligatoires dans l'Hexagone n'ont cessé d'augmenter au fil des années, au point de faire aujourd'hui de la France un des pays les plus taxé au monde. »

Le poids de la fiscalité plombe autant la compétitivité des entreprises nationales que le budget des ménages, ces derniers améliorant leur pouvoir d'achat en achetant de plus en plus de produits importés de pays où le tandem « capital-travail » offre des conditions de production nettement moins coûteuses. Ces achats de produits importés accélèrent les fermetures d'usines françaises et les délocalisations, le tout participant à la réduction de l'assiette économique dans laquelle les différentes caisses de l'État prélevent les taxes, les impôts et les cotisations sociales qui doivent financer le modèle social, les services publics et les fonctions régaliennes de l'État.

L'accélération des dérives budgétaires au début des années 1980 a fini par avoir des conséquences... monétaires ! Une monnaie battue par un État qui ne sait pas équilibrer ses comptes, qui accroît sans cesse sa fiscalité et son endettement pour financer des dépenses qu'il ne maîtrise pas, c'est une monnaie qui perd sa crédibilité et sa valeur sur le marché des changes internationaux. Et pour cause ! Un tel État court à la ruine. Et la monnaie d'un pays ruiné, c'est une monnaie de singe. En dehors des frontières de son pays, elle ne vaut rien. Personne n'en veut.

Le Franc a ainsi subi plusieurs dévaluations monétaires au début des années 1980. Ces dévaluations ont accéléré la spirale inflationniste dont le taux officiel calculé par l'INSEE dépassait alors les 10%. Dans le ressenti des ménages, « la flambée des prix » étaient encore bien plus importante. La perte de valeur du Franc a notamment renchéri les importations de ressources stratégiques libellées en dollars, notamment de pétrole. Pour éviter « l'usure monétaire », la Banque de France s'est vue contrainte de relever ses taux d'intérêts : un capital déposé en banque le 1^{er} janvier ne saurait perdre 10% de sa valeur réelle d'ici au 31 décembre. Pour préserver le pouvoir d'achat d'un capital épargné, les intérêts doivent au moins couvrir l'inflation. La hausse des taux d'intérêts fait ainsi partie des effets secondaires des crises inflationnistes. Et la hausse des taux d'intérêts accroît le coût du crédit, gonflant d'autant le budget « intérêts de la dette » d'un État qui s'endette chaque année davantage pour boucler ses budgets en déficits.

Les multiples effets délétères de la crise monétaire ont imposé « le virage de la rigueur » au gouvernement socialiste en 1983, à peine un an après la mise en œuvre des mesures les plus emblématiques de son programme d'obéissance socialo-communiste. Outre le vaste programme de nationalisations d'entreprises jugées stratégiques – dont les rachats d'actions ont été financés à crédit –, la décennie 1980 a été celle des « nouveaux acquis sociaux ». Parmi eux, le passage de l'âge légal de départ en retraite de 65 à 60 ans, la 5^e semaine de congés payés, la semaine de 39h, la revalorisation des minimas sociaux, l'instauration d'un Revenu Minimum d'Insertion (RMI), etc. Autant de « progrès sociaux » qui n'ont cessé d'accroître la différence entre recettes et dépenses dans les caisses d'un État dont la Providence se finance plus que jamais à crédit. Si ça continue comme ça, il faudra bientôt emprunter de l'argent pour payer les intérêts.

Face aux problèmes de fond que pose l'endettement de la France aujourd'hui, d'importantes réformes structurelles sont à prévoir. Pourtant, à voir les réactions hostiles suscitées par les moindres tentatives de réforme, il est à craindre que leur mise en œuvre ne soit pas pour demain. Pourtant, la question du surendettement de l'État français finira forcément par se poser un jour. Et il est à craindre que lorsqu'elle s'imposera, par la force des choses, cette question suscite davantage de réactions émotionnelles liées à des postures idéologiques que de réflexions sur le fond, plus de gesticulations intellectuelles et de polémiques politico-médiatiques que de constats objectifs, factuels, rationnels.

Si elle était posée de façon froide et empirique, la question de l'accroissement perpétuel de l'endettement public français pourrait se formuler ainsi : dans un contexte énergétique, géopolitique, économique, social, financier et démographique qui n'a plus rien à voir avec celui de l'après-guerre, comment faire évoluer l'héritage social français avant qu'il ne sombre totalement, entraîné par le fond par le naufrage d'un « Paquebot France » que « son modèle social » aura lui-même coulé ?

En fait, ce « modèle social français » n'a fonctionné correctement qu'un bref moment : celui des « trente glorieuses », cette période faste du développement économique et industriel que le sociologue Jean Fourastié a située de 1945 à 1975. Dans cette France qui se reconstruisait en même temps qu'elle se modernisait et s'industrialisait, la conjoncture économique, sociale, démographique et géopolitique était exceptionnelle. La Production Intérieure Brute croissait de plus de 5% par an en moyenne, avec des pics annuels flirtant avec les 8%. Suite aux calamités mortelles de la première moitié du XXe siècle et au baby-boom de l'après-guerre, la pyramide des âges était très large à sa base, très étroite à son sommet ; un sommet qui ne s'élevait pas encore au-delà de 80 ans à cette époque, le ratio « actifs/inactifs » étant alors de 4,7/1. Dans le même temps, l'abondance énergétique à moindre prix allait de pair avec le plein-emploi et un accroissement constant du pouvoir d'achat des ménages.

Même avec des taux de cotisations sociales deux fois moindre qu'aujourd'hui, les caisses de retraite, l'assurance maladie et l'assurance chômage n'affichaient aucun déficit dans les années 1960. Avec un taux de prélèvements obligatoires de presque dix points inférieurs au taux actuel, l'État et les collectivités territoriales bouclaient leurs budgets sans financer une partie de leurs dépenses courantes à crédit.

Alors que la réalité énergétique n'est plus la même depuis les chocs pétroliers, alors que l'espérance de vie à la retraite aura quasiment doublé lorsque les enfants du baby-boom atteindront eux-mêmes l'âge de la retraite, d'ici le milieu des années 2000, alors que le chômage est devenu un phénomène de masse, alors que les multiples augmentations de taux de prélèvements obligatoires n'ont jamais suffi à combler des déficits devenus chroniques, et alors que la fiscalité française plombe de plus en plus la compétitivité des entreprises et le pouvoir d'achat des ménages, qui peut croire qu'on peut continuer comme ça ? Qui peut croire ? Visiblement, bon nombre d'électeurs disposés à croire les promesses de politiciens en campagne. Bon nombre de syndicalistes. Et bon nombre d'idéologues dont l'égo intellectuel se flatte des bons sentiments affichés à travers la vitrine de leurs fumeuses théories.

Visiblement, la connaissance des réalités économiques et des principes mathématiques les plus rudimentaires n'intéresse pas grand monde. « La loi du nombre » fait partie de ces objets de déni.

Pour qu'un nouvel impôt rapporte des recettes significatives à l'État, son assiette doit-être la plus large possible. Et pour que les effets indésirables de cet impôt supplémentaire soient limités, son taux doit rester faible, jugé acceptable par les contribuables concernés. De fait, des nouveaux impôts comme l'ISF, mis en place en 1982, n'a rapporté que des miettes à l'échelle de la dépense publique, qui elle a augmenté dans des proportions toutes autres. La meilleure recette nette de cet impôt n'a jamais couvert plus de 0,2% de la dépense publique globale. Il a par contre engendré quelques effets indésirables, « les riches » étant souvent des entrepreneurs ; des entrepreneurs qui contribuent à réduire la pauvreté... en investissant leur capital dans des entreprises qui créent des emplois ! Leur promettre un matraquage fiscal à nul autre pareil, c'est les pousser à aller investir dans des contrées qui leur sont moins hostiles. Et lorsque les entreprises quittent le pays, l'assiette des collectes fiscales et sociales se réduit, les dépenses sociales augmentent, notamment sous forme d'indemnités chômage et autres prestations sociales.

En termes de volumes de recettes fiscales nettes collectées chaque année, et du point de vue du rétablissement de l'équilibre des comptes publics, l'Impôt de Solidarité sur la Fortune a déjà prouvé son inefficacité, voire son ineptie. Mais la plupart des consommateurs-électeurs abhorrant autant les maths que les sciences économiques, il est probable que cet impôt joue encore longtemps le rôle qui est le sien : totem idéologique. Sa fonction ne répond pas aux exigences financières d'un État français qui finance sa noble Providence à crédit : elle répond à un besoin psychique d'un certain électoralat, qui croit au mythe d'un État « Robin des Bois ». C'est si bon d'y croire !

Hélas ! Dans la réalité d'un monde industrialisé où la moindre activité de production de biens et de services modernes implique d'investir des montagnes de capitaux avant même de commencer à produire quoique ce soit, « prendre aux riches pour donner aux pauvres », c'est prendre le risque d'appauvrir les pauvres en les privant d'emplois.

Entre croyances idéologiques bienfaisantes et réalités économiques, mathématiques, fiscales, un jour, il faudra bien choisir. Et ce jour n'a jamais été aussi proche... »

Mon prof d'économie s'est trompé : la fuite en avant de l'endettement public a pu se poursuivre jusqu'à aujourd'hui. Depuis ses explications alarmistes sur l'emballement de la dette publique, alimentée chaque année par des dépenses courantes financées à crédit (déficits publics), 35 ans se sont écoulés.

Parmi les phénomènes exceptionnels qu'il n'avait pas anticipés, il y a eu la baisse historique des taux d'intérêts, elle-même liée à la baisse de l'inflation entamée au cours de la décennie 1990. Alors que la banque centrale américaine (FED) avait fixé ses taux directeurs à 20% en 1980 pour faire face au choc inflationniste déclenché par le second choc pétrolier (1979), cette même FED pouvait se permettre de fixer ses taux directeurs à 1% vingt ans après, lorsque l'éclatement de la bulle Internet et les attentats du 11 septembre 2001 faisaient planer la menace d'un effondrement de l'économie mondiale.

Or, dans un contexte de baisse des taux d'intérêts, un État peut emprunter plus d'argent en payant moins d'intérêts. Une baisse de « la charge de la dette » d'autant plus significative que les anciennes créances qui arrivent à échéance sont remplacées par de nouvelles créances affichant des taux d'intérêts nettement plus faibles. Ce qui permet alors de s'endetter davantage tout en réduisant le budget consacré aux intérêts de la dette...

Continuer d'emprunter chaque année l'argent qui manque pour boucler les budgets, et ce en payant moins d'intérêts... Quel gouvernement résisterait à la tentation de cette facilité financière, alors qu'il a besoin d'un certain soutien populaire pour être élu ou réélu, et qu'il craint les réactions hostiles suscitées par toutes les tentatives de réformes structurelles ? Aucun gouvernement français, quel que soit son bord politique, n'a renoncé au choix cette facilité financière en prenant le risque de la confrontation sociale. Tous les gouvernements successifs ont composé au mieux avec une réalité franco-française : si les « gaulois réfractaires » n'ont plus peur que le ciel leur tombe sur la tête, leurs gouvernants ont peur de leurs mouvements d'humeur.

Cette « peur de la rue » ne date pas d'hier : de la révolution de 1789, qui a amené « le peuple » à couper des têtes à la chaîne, y compris celle de leur reine, jusqu'aux Gilets Jaunes de 2018, les Bonnets Rouges de 2013 et les émeutes de 2005, en passant par « La Commune de Paris » en 1870-1871, le Front Populaire de 1936 ou « les révoltes de mai 1968 », les mouvements insurrectionnels font partie de l'histoire et de la culture française. Ce sont ainsi nombre de « mouvements sociaux » qui ont empêché les rares tentatives de réformes structurelles d'arriver à leur fin, comme ce fut le cas notamment en 1995.

Dans la France des années 1990, la baisse des taux d'intérêts s'est conjuguée à un autre évènement majeur : l'avènement de l'Euro, une nouvelle monnaie battue par un collectif de pays européens qui se sont préalablement accordés sur des « **critères de stabilité monétaire** » ; des critères de stabilité monétaire que chaque État membre de la zone Euro s'engageait à respecter :

moins de 3% de déficits par rapport au PIB et moins de 60% de dettes. Ces fameux « critères de Maastricht », signés par la France en 1992, devaient permettre l'entrée en vigueur de « la monnaie unique » en 1998 sur les marchés financiers, après l'an 2000 dans le porte-monnaie des français.

Contrairement à la plupart des autres pays de la future "zone euro", ces critères de stabilité n'étaient pas un plafond qu'il fallait éviter d'atteindre pour la France : au milieu des années 1990, ils étaient déjà dépassés ! Pour être éligible à la zone Euro en 1998, il fallait donc faire des efforts budgétaires pour que la France « rentre dans les critères de Maastricht ». Dans ce contexte, le Premier Ministre Alain Juppé a proposé une réforme des retraites, notamment des fameux "régimes spéciaux" qui coutent "un pognon de dingue" (SNCF, RATP, EDF-GDF, fonctionnaires territoriaux, etc.)

Pour mémoire, le seul régime de retraite de la SNCF est déficitaire chaque année de presque 4 milliards d'euros ; un déficit chronique comblé chaque année... par l'État ! Avec l'argent des contribuables donc, qui financent par ailleurs toutes les subventions dont bénéficie ce service public de transport en commun, depuis les aides aux investissements en passant par les billets de train TER subventionnés (jusqu'à 75% du prix « brut » est pris en charge par les collectivités locales), les prêts garantis par l'État, etc. Des aides qui s'ajoutent aux 35 milliards de dettes de la SNCF que l'État a repris à son compte en 2018, les comptes de cette entreprise publique ayant besoin d'être assainis pour lui permettre de gagner en compétitivité, la fin de son monopole dans le transport ferroviaire français et l'ouverture de ce marché à la concurrence obligeant l'entreprise publique à se conformer à un principe de réalité : celui de la loi du marché ;

« La loi du marché » est appliquée chaque jour par les consommateurs du monde entier : dans l'immense majorité des cas, ils font leurs achats avec le souci d'obtenir le meilleur rapport qualité/prix. Voir simplement « le meilleur prix », « le moins cher possible ». Un principe de consommation qui induit une exigence économique pour les entreprises françaises : pour survivre, elles doivent être compétitives dans leur domaine. Pour être compétitives, leurs coûts de production ne doivent pas dépasser ceux de leurs concurrents. Et parmi les coûts de production, la main d'œuvre tient souvent une place prépondérante. Des « couts de main d'œuvre » qui s'entendent « cotisations sociales incluses » en France, soit environ 4000€ pour un salaire net de 2000€ versé à un travailleur.

Quand le déficit de compétitivité d'une entreprise publique est comblé avec de l'argent public, qui s'en émeut ? Ce type de « dépenses publiques » ne semble choquer personne. Pas même les usagers-contribuables de la SNCF par exemple, pourtant « pris en otage » plus souvent qu'à leur tour lors des mouvements de grèves régulièrement lancés par des syndicats dont la puissance est proportionnelle au pouvoir de nuisance de leurs mouvements de grève. Bloquer tous les transports ferroviaires du pays – et particulièrement à Paris -, c'est notoirement impactant. Un impact amplifié par la situation de quasi-monopole de cette activité de transports en commun. Un pouvoir de nuisance encore amplifié par le choix des dates auxquelles sont lancés les préavis de grève, de préférence au moment des grands départs en vacances et/ou des fêtes de fin d'année...

À l'évidence, l'indignation des contribuables français est à géométrie variable. Certaines gabegie économiques et fiscales sont jugées plus acceptables que d'autres.

Tous « régimes spéciaux » confondus (la France en compte 42), ce sont des dizaines de milliards "d'avantages sociaux" qui sont financés chaque année par l'impôt, non par des cotisations sociales. Des "dépenses sociales" qui ne sont pas comptabilisées dans le budget de la Sécu, et qui représentent près de 600 milliards de dettes cumulées au cours des 20 dernières années.

600 milliards, c'est aussi le montant de la dépense publique consacrée aux seuls deux premiers piliers de la Sécu en 2025, à savoir l'assurance retraite et l'assurance maladie. Un montant de dépenses dont la croissance est soutenue par le papy-boom en cours, l'allongement historique de l'espérance de vie, la recrudescence des "maladies modernes" (cancers et autres maladies dégénératives...), ou encore les progrès de la médecine, dont les traitements innovants sont généralement plus chers...

Dans ce contexte, un constat s'impose aujourd'hui : l'accroissement des dépenses est toujours plus rapide que l'accroissement des recettes. Un constat qui s'inscrit dans la continuité d'une trajectoire budgétaire déjà bien tracée en 1995.

"Droit dans ses bottes", le Premier Ministre Alain Juppé postulait alors que "les français ont la maturité suffisante pour comprendre l'impérieuse nécessité de la réforme des retraites". Sûr de son fait, il pensait qu'il suffisait de rappeler que ce modèle économique et social était hérité de l'après-guerre, et que son bon fonctionnement durant les trente glorieuses relevait d'un miracle économique et d'un contexte démographique exceptionnel qui n'étaient plus d'actualité. Le contexte global ayant profondément changé, le modèle économique et social imaginé au sortir de la guerre devait lui aussi évoluer. Naturellement. Mais non.

Sur ce point, c'est mon prof d'économie qui avait vu juste, pas Alain Juppé.

Avec le soutien d'une masse populaire toujours prompt à soutenir "les gaulois réfractaires" qui surjouent le rôle des faibles qui résistent encore et toujours aux puissants (syndrome d'Astérix), les puissantes corporations et les syndicats des entreprises publiques particulièrement concernées par cette volonté de réforme structurelle ont bloqué le pays. Les piquets de grève, illégaux mais "tolérés" (les grévistes bloquant l'accès à l'outil de travail aux non-grévistes...) allant de pair avec des blocages des transports en commun, des axes routiers, etc. Après des semaines de chantage à l'ordre public, les preneurs d'otage de l'économie hexagonale ont obtenu gain de cause. Le Premier Ministre Alain Juppé a démissionné et le projet de loi de réforme des retraites abandonné. Dans les semaines qui ont suivi, certaines corporations ont même obtenu... le paiement par leur entreprise publique (donc avec des deniers publics) de leurs jours de grève !

Les grandes grèves de 1995 ne sont qu'un exemple parmi d'autres. Dès le début de son premier mandat, en 2018, le Président Macron a dû faire face au mouvement des Gilets Jaunes. Il s'en est péniblement sorti en lâchant 15 milliards au printemps 2019. À la fin de la même année, le virus du Covid19 était identifié. En mars 2020, le gouvernement prenait des mesures de confinement extrêmement difficiles à vivre pour la population. Le "quoiqu'il en coûte" - 30 millions de personnes payées pendant des mois pour rester à la maison, entre autres - n'était pas "un choix possible parmi d'autres" : c'était un impératif qui s'imposait de fait, dans un contexte social et psychologique français toujours prompt à l'embrasement, la moindre contrariété pouvant servir de prétexte à une explosion de colère, voire de violence. « Le quoiqu'il en coûte » - dont le coût global est estimé à 240 milliards d'euros - c'était le prix à payer pour acheter une paix sociale qui devait absolument être préservée, pour qu'à la crise sanitaire ne s'aggrave pas une crise sociale et politique...

Ca fait un demi-siècle que la paix sociale s'achète à crédit en France.

Et ça fait des décennies que les français vendent leur suffrage à crédit : ils le donnent aux candidats qui leur fait les plus belles promesses, en faisant mine d'ignorer qu'elles seront financées à crédit. Une « ignorance-choisie » confortée par des subterfuges financiers et monétaires qui ont permis de repousser toujours plus loin le bouchon de l'accroissement perpétuel de l'endettement public. En l'occurrence, la France n'a plus besoin d'assurer elle-même la crédibilité de sa monnaie sur le marché des changes internationaux depuis que l'Euro s'est substitué au Franc. Une nouvelle tutelle monétaire (après celle du dollar « as good as gold » obtenue en 1944 avec la signature des *accords de Bretton Woods*, accords finalement dénoncés par Nixon en 1971...) s'est avérée singulièrement propice à la poursuite de la fuite en avant de l'endettement public français.

En effet, après la faillite de la Grèce en 2010/2011 et la crise financière et monétaire qui menaçait la zone Euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a eu recours à des armes financières « non conventionnelles » : elle a racheté sur les marchés obligataires des milliards de titres de dettes émis par les États membres de la zone euro, notamment de l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, Chypre... et la France ! Avec quel argent la BCE a-t-elle racheté ces titres de dettes souveraines ? Aucun. Elle a simplement passé ces achats au passif de son bilan, qui s'affiche depuis en milliers de milliards... négatifs !

Ce tour de prestidigitation financière revient à faire tourner la planche à billets par des biais détournés. Les effets indésirables de ces « mesures non-conventionnelles » ne se sont pas fait attendre : au milieu des années 2010, la valeur de l'Euro a chuté face au dollar. Outre un renchérissement du pétrole importé en dollars, ces effets indésirables sont largement passés inaperçus. D'autant qu'ils ont été atténués par un effet de balancier, les États-Unis, la Chine et le Japon ayant recours aux mêmes subterfuges monétaires pour financer leur propre fuite en avant de l'endettement public. Dans la balance des changes internationaux, un certain équilibre est ainsi respecté... dans les quantités de fausses monnaies mises en circulation !

Les dévaluations monétaires dramatiques étant évitées, « les mesures non conventionnelles » sont devenues conventionnelles aux yeux de certains apôtres de « *l'accroissement perpétuel de la dette publique qu'on ne remboursera jamais* ». Le cancer de la dette étant généralisé à la plupart des pays développés, ses métastases économiques, financières et monétaires n'empêchant pas les pays malades de continuer à vivre « normalement » - tout au moins en apparence -, ce mal moderne a fini par être perçu comme une maladie banale, un petit rhume qui passera tout seul, sans devoir se mettre à la diète, sans devoir mettre en place un protocole de soins intensifs incluant des traitements lourds aux effets indésirables possiblement douloureux...

C'est si bon de croire qu'on pourra s'en sortir à bon compte !

En attendant les effets indésirables qui risquent de se manifester à long terme, notamment sous l'effet d'une nouvelle hausse des taux d'intérêts – hausse d'autant plus probable que le contexte de raréfaction des ressources planétaires et d'accroissement des tensions géopolitiques liées à leur approvisionnement laisse augurer de nouvelles crises inflationnistes - le recours à la planche à billets numérique a eu des effets immédiats euphorisants : au milieu des années 2010, l'État français pouvait emprunter... à taux négatifs !

Des créanciers « en quête de sécurité financière » pouvaient ainsi consentir à prêter par exemple 1000 millions à l'État français sans percevoir d'intérêts, et en acceptant de ne récupérer à l'échéance (généralement cinq ou dix ans après) que 990 millions d'euros. L'État pouvait ainsi « gagner de l'argent » en empruntant ! Des circonstances financières surréalistes que mon prof d'économie n'aurait jamais pu imaginer en 1990. Sans doute qu'il n'aura même pas cru à cette histoire si elle lui avait été contée par un visionnaire singulièrement avisé.

Dans ce contexte d'exceptionnelle capacité d'endettement à moindre coût, les pourfendeurs de toute forme de « restrictions budgétaires » s'en sont donnés à cœur joie. Toute velléité gouvernementale de « ramener les déficits sous la barre des 3% » et de limiter ainsi « l'accroissement constant de l'endettement public » était fustigée par toutes les oppositions, toutes les personnalités « de gauche » jugeant « ces politiques d'austérité » absurdes, inutiles et injustes. Un diktat financier imposé par Bruxelles et l'austère Angela Merkel, dont l'orthodoxie budgétaire était dénoncée comme un dogme qui aliène les pays jugés « radins » (Allemagne, Pays-Bas, Autriche, Danemark, Suède), la gestion vertueuse des comptes publics de ces pays étant dénoncée comme un vice idéologique par les ayatollahs de l'endettement public illimité.

L'amnésie qui frappe les croyants est d'autant plus stupéfiante que nombre d'entre eux sont instruits et cultivés. Ils connaissent l'histoire. Mais visiblement, leur mémoire sélective fait abstraction de l'histoire de l'Allemagne des années 1920, le surendettement de l'État (induit par la première guerre mondiale et les pénalités de guerre imposées par le traité de Versailles) ayant lui aussi poussé les gouvernements successifs à faire « rouler la dette », le recours à la planche à billets retardant d'abord l'échéance de la faillite, l'hyper-inflation finissant par l'accélérer, la faillite de l'État allemand étant finalement actée en 1931. C'est dans ce contexte de ruine nationale, de misère économique et sociale et d'humiliation d'un peuple jusque-là fier de sa grandeur économique que les élections législatives de 1933 ont donné une large victoire au parti National Socialiste (Nazie) d'Hitler. « *Mein Kampf* » était publié depuis 1928. Mais aux yeux des pourfendeurs de l'orthodoxie budgétaire prônée par Angela Merkel, « Muttie » n'avait pas d'excuse. Son attachement à la gestion des comptes publics « en bonne mère de famille », c'était un vice néo-libéral qu'il fallait combattre pour financer encore plus de *progrès sociaux* à crédit...

Parmi les opposants français à toute tentative de réforme structurelles visant à réduire les déficits chroniques et l'accroissement perpétuel de l'endettement public, les plus forts en gueule proclamaient même haut et fort : « On s'en fout de la dette ! De toute façon, on ne la remboursera jamais ! » Ce qui ne les empêchait pas de dérouler ensuite un programme politique en forme de liste du Père Noël, leurs promesses de « toujours plus et toujours mieux » faisant croître la dépense publique de plusieurs dizaines de milliards par an. Sans compter les centaines de milliards qu'ils prétendaient investir dans la transition énergétique par exemple, une nécessité pour assurer l'avenir, évidemment...

Dans le volet « recettes » de ces programmes politiques d'obédience néo-marxiste (avec la remise en cause de la propriété privée en moins), la stratégie fiscale censée faire des miracles pouvait se résumer en trois mots : « TAXER LES RICHES ». Une rhétorique idéologique qui trouve évidemment un écho favorable dans le cœur des pauvres... qui ne savent pas compter ! Ceux qui savent se gardent bien de vérifier si le compte y est : pour croire aux promesses qui font du bien, il faut *croire les yeux fermés*. Il ne faut pas se saisir d'une calculatrice et des statistiques fiscales pour faire les comptes. Si on fait ça, on réalise que la meilleure recette nette de feu l'ISF, c'était à peine 5 milliards en 2017. Et l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) qui l'a remplacé rapportant aujourd'hui plus de 2 milliards, ce sont moins de 3 milliards de nouvelles recettes fiscales qu'un retour de l'ISF pourrait laisser espérer. (Et ce en faisant abstraction de ses possibles effets indésirables sur l'investissement, l'activité économique et l'emploi.)

Alors quoi ? Un « super ISF », avec une assiette fiscale plus large et un taux d'imposition plus élevé ? Pour arriver à quoi ? 10 ou 20 milliards de recettes nettes supplémentaires ? Avec quels effets indésirables sur les investissements en France ? Quels effets à terme sur l'activité économique du pays, les activités de recherche et développement, l'emploi et, finalement, l'assiette globale des prélèvements fiscaux et sociaux ? Tout ça pour quels bienfaits budgétaires, quand on sait que la dépense publique se situe déjà à 1850 milliards en 2025 et le déficit à près de 170 milliards ? Une situation budgétaire « dans l'état actuel des choses », avant même d'avoir financé la liste du Père Noël qui sert de programme aux partis politiques qui rechignent le moins à la démagogie pour obtenir les suffrages des *imbéciles heureux* de les croire...

Les croyances insensées qui parviennent à s'imposer dans le débat public confinent à l'obscurantisme moyenâgeux, cette époque où le fait religieux prévalait sur le fait scientifique, technique, terre à terre. Face au mur de la dette qui se dresse devant nous, les marchands de rêves et les vendeurs d'illusions élargissent leurs étals. Après avoir fait un doigt d'honneur aux créanciers de la France en leur signifiant qu'ils peuvent s'assoir sur l'argent qu'ils ont prêté (comme les révolutionnaires bolchéviques ont « annulé » en 1917 les dettes souscrites par le régime tsariste, « les emprunts russes » causant la ruine de nombreux épargnants français...) les adeptes de « *l'accroissement perpétuel de l'endettement public qu'on ne remboursera jamais* » semblent croire qu'ils trouveront encore des créanciers disposés à leur prêter de l'argent pour financer leur programme, simplement parce que c'est « pour la noble cause », écologique et sociale.

C'est certainement plaisant d'y croire. Mais dans la vraie vie, ce n'est pas comme ça que se passe. Quel épargnant prêterait son argent à des mauvais payeurs qui insultent leurs créanciers qu'ils menacent de ne jamais rembourser ? Tout ça parce qu'après avoir dépensé l'argent emprunté pour financer des dépenses courantes, ça les fait trop chier de devoir rembourser ! Qui prêterait ses économies à de tels hypocrites, de tels escrocs, de tels menteurs ? Quel épargnant leur confierait son argent, au seul prétexte qui doit financer « une noble cause » ?

Si la dette publique n'est pas remboursée, les épargnants peuvent s'inquiéter.

Les titres de dette émis par les services de l'État sont notamment achetés par des banques et des compagnies d'assurances, pour qui ils sont des « supports monétaires » rattachés aux « placements monétaires » qu'ils proposent à leurs clients épargnants. C'est notamment le cas des « contrats d'assurance-vie » dits « en euros ». Un tiers de la dette publique tricolore est ainsi détenue par des épargnants français. Lorsqu'ils touchent les intérêts annuels, ils touchent en fait de l'argent public ! Celui du budget consacré « au service de la dette ».

Le coût de la dette payé par les emprunteurs, c'est ce qui permet de verser des intérêts aux épargnants. C'est ainsi que l'argent placé sur les Livret A finance les crédits pour le logement social, l'argent du Livret de Développement Durable (LDD) finance des crédits à certaines entreprises, l'argent des Plans Épargne Logement (PEL) des crédits immobiliers, etc.

.../...

Au regard de cette histoire d'accroissement perpétuel de l'endettement public, le déficit qui me semble le plus abyssal aujourd'hui, c'est celui de la mémoire collective. Une mémoire singulièrement sélective, l'amnésie s'imposant très vite lorsque les faits historiques contredisent la rhétorique idéologique de tel ou tel parti politique ou la nouvelle *théorie économique* à la mode ; une théorie qui peut très bien être élaborée en dépit de pans entiers de la réalité, mais qui trouvera une audience médiatique du simple fait qu'elle est garantie « 100% pur jus de cerveau universitaire ».

Comme « chercheur au CNRS » et autres acronymes étatiques censés rimer avec respectabilité, « Universitaire » est un gage de probité suffisant aux yeux de nombreux croyants. A fortiori lorsque la nouvelle théorie les conforte dans leurs croyances préétablies. Que cette théorie soit élaborée par une Intelligentsia qui fomente des idées révolutionnaires du fin fond d'une chaire universitaire financée avec de l'argent public, que l'accès à cette chaire se fasse le plus souvent en rentrant à l'école à l'âge de 3 ans sans jamais en ressortir ensuite, que le parcours scolaire puis professionnel qui permet de passer « de l'autre côté du bureau » se fasse en publiant les bons articles, les bonnes thèses, celles qui obtiennent l'assentiment d'un sérial universitaire dont la plupart des dignitaires ont eux-mêmes suivi le même parcours, ce n'est pas un problème aux yeux des croyants.

Le Curriculum Vitae des maîtres à penser devrait pourtant poser question lorsqu'ils sont payés par l'État pour élaborer de grandes théories qui s'appliquent à un domaine... qui leur est totalement étranger ! En effet, rares sont les universitaires et autres « chercheurs de la fonction publique » qui, dans leur parcours de vie, ont fait l'expérience d'investir un jour leur propre argent dans un outil de travail, créant ainsi une entreprise dont l'activité a ensuite permis de rémunérer leur travail, cotisations sociales comprises ; activité qui, en plus de payer les factures d'énergie, les achats de matières premières, les loyers ou les crédits souscrits pour les locaux, les assurances et les impôts de production, devait également permettre d'amortir le capital investi au départ.

Pour arriver à toutes ces fins et pour être viable, l'entreprise qu'ils n'ont jamais créée devait évidemment se plier à la loi du marché : elle proposait aux clients-rois des biens ou des services compétitifs qui répondent à leurs attentes et leurs exigences, notamment en termes de rapport qualité/prix. Fort de cette expérience d'entrepreneur qu'ils auraient pu avoir, les penseurs de l'économie auraient pu intégrer le fait que le déficit de compétitivité, c'est la mort assurée pour toute entreprise œuvrant dans un secteur concurrentiel. Et la mort de l'entreprise, c'est la perte d'emploi. Une perte d'emploi qui n'ouvre droit à aucune allocation chômage lorsqu'on n'est pas salarié mais travailleur indépendant. Et pour ne pas mourir, l'entreprise doit investir sans cesse du capital dans la recherche et le développement, des outils de production performants, etc.

Cette réalité économique rentre rarement dans le champ de perception et de compréhension des maîtres à penser qui n'ont toujours connu que la fonction publique, leur travail étant rémunéré par une Providence étatique qui garantit l'emploi à vie, et qui paie les salaires quoiqu'il arrive, quel que soit le rapport qualité/prix de la prestation fournie, même si les services publics ne donnent pas satisfaction aux usagers-contribuables ; des usagers-contribuables qui sont loin d'être rois comme les clients, puisqu'il ne choisissent pas de payer ou non l'impôt qui finance les services publics, et qui ne peuvent pas non plus choisir un autre fournisseur de services publics si les prestations fournies ne sont pas satisfaisantes. La rémunération des employés de la fonction publique se fait non seulement « quoiqu'il arrive », mais elle se fait aussi « quoiqu'il en coûte » : même si les caisses sont vides, l'État paie ses employés en empruntant de l'argent sur les marchés financiers. Une partie de la masse salariale de l'État (5,8 millions de fonctionnaires pour 346 milliards de budget en 2024, cotisations retraite et maladie incluses selon l'étude Fipéco) est ainsi payée avec de l'argent emprunté depuis un demi-siècle !

Comment des personnes bénéficiant d'un tel traitement (qui concerne moins de 20% de la population active), et qui ne sont pas sortis de l'école depuis l'âge de 3 ans, pourraient-elles élaborer des théories économiques ancrées dans une réalité aux antipodes de la leur ?

Dans ma peau de travailleur indépendant, lorsque j'entends les théories fumeuses élaborées par une Intelligentsia qui prétend améliorer un monde qui lui est totalement étranger, je vois rouge. Le rouge de la colère, pas du communisme. Une colère alimentée par ma mémoire, visiblement plus vive que la moyenne. Enfant des Charbonnages de France, je me souviens du 10 mai 1981, célébré comme un 14 juillet dans la cité minière où j'ai grandi. Et je garde le souvenir de la grande désillusion qui a suivi "l'illusion Mitterrand".

« La relance du plan charbon », ça n'était qu'un slogan, évidemment. Quand la tonne de charbon exploitée au Brésil dans des mines à ciel ouvert coûte deux fois moins cher en rade de Brest, et qu'elle offre une meilleure qualité carbonifère que la tonne de charbon lorrain, dont le coût social et sanitaire est par ailleurs faramineux, l'activité minière est vouée à disparaître. « C'est moins bien, c'est plus cher, mais c'est français », ça ne peut durer qu'un temps. Le temps que les déficits de compétitivité ne puissent plus être compensés par des injections d'argent public, les comptes publics étant eux-mêmes déficitaires. Même nationalisée en 1982, l'entreprise Thomson a connu le même sort que les Charbonnages, et pour les mêmes raisons : les consommateurs préféraient les téléviseurs et les magnétoscopes japonais (Toshiba, Sony), allemands (Gründig, Schneider) ou hollandais (Phillips) que les modèles Thomson, globalement « moins bien et plus chers ».

« J'aime la France, j'achète français. » Le slogan de la Régie Renault, affiché sur les parebrises de certains modèles dans les années 1980, a lui aussi fait pchit. Et pour cause ! Le patriotisme économique a une limite solide, quasi infranchissable : le porte-monnaie des consommateurs français. Les valeurs morales et les idéaux portés en étendard sont rarement synonymes de consentement à dépenser plus en échange de moins. À l'inverse, la défense du sacro-saint « pouvoir d'achat » suffit à fermer les yeux sur toutes les infamies écologiques et sociales qui vont souvent de pair avec des achats « low cost ». Dans ce contexte, seules les entreprises les plus compétitives survivent. Les autres disparaissent... ou survivent grâce à des perfusions d'argent public ! Encore et toujours !

Après « le virage de la rigueur » de 1983 et la fermeture finalement programmée des Charbonnages de France, le chômage de masse sévissait plus qu'ailleurs dans ma région natale. Le chômage des jeunes battait notamment des records. C'est la peur du chômage et de l'exclusion qui a guidé mes choix d'orientation scolaire, reniant mon âme de jardinier pour finalement étudier « malgré moi, « par accident », l'économie, la comptabilité, la gestion. Dans ce contexte de « post-désillusion socialiste », ce n'est sans doute pas un hasard si j'ai bu les paroles de mon professeur d'économie comme un elixir de vérité. Prononcées avec une emphase qui m'a captivé, ces paroles de 1990 me semblent plus que jamais d'actualité.

Alors que la dépense publique s'élève aujourd'hui à quelques 1850 milliards d'euros, alors que les recettes demeurent inférieures à 1700 milliards (budget prévisionnel 2025 et 2026), alors que la différence continue d'être financée à crédit comme chaque année depuis un demi-siècle (déficits publics), alors que la France est depuis les années 1980 championne du monde des prélèvements obligatoires, alors que ces prélèvements alimentent la gangrène qui altère sa vitalité économique et sa compétitivité, alors que le ratio actifs/inactifs est aujourd'hui d'1,7/1 et qu'il devrait encore passer sous la barre des 1,5/1 d'ici quelques années, alors que les dépenses de santé augmentent encore plus vite que la moyenne d'âge et que la tendance doit encore s'accélérer ces prochaines années, alors que les dettes cumulées depuis un demi-siècle représentent aujourd'hui presque 120% du PIB, alors que les limites de la planète se rapprochent, alors que les ressources stratégiques se raréfient et que leur approvisionnement ne cesse de se complexifier, augurant de nouvelles crises inflationnistes et de nouvelles hausses de taux d'intérêts dans les années à venir... comment ne pas repenser aux leçons de mon prof d'économie ?

Même si des circonstances exceptionnelles ont finalement permis de retarder la collision avec le mur de la dette qu'il décrivait déjà il y a 35 ans, sa pensée trouve un écho retentissant aujourd'hui :

« Face aux problèmes de fond que pose l'endettement de la France aujourd'hui, d'importantes réformes structurelles sont à prévoir. Pourtant, à voir les réactions hostiles suscitées par les moindres tentatives de réformes, il est à craindre que leur mise en œuvre ne soit pas pour demain. Pourtant, la question du surendettement de l'État français finira forcément par se poser un jour. Et il est à craindre que lorsqu'elle s'imposera, par la force des choses, cette question suscite davantage de réactions émotionnelles liées à des postures idéologiques que de réflexions sur le fond, plus de gesticulations intellectuelles et de polémiques politico-médiatiques que de constats objectifs, factuels, rationnels. »

De fait, lorsque j'entends aujourd'hui la majorité des politiciens en campagne, des pseudos intellectuels, des journalistes, des éditorialistes et autres Internautes surjouer l'indignation face à l'incurie présumée de nos dirigeants, lorsque je vois tant « d'experts » faire mine de « découvrir » le problème de la dette et des déficits publics en se contentant de mettre la focale sur les seules dernières années, occultant au passage la trajectoire sociale sur laquelle l'accroissement de l'endettement public s'est inscrit depuis des décennies, lorsque je vois la majorité des consommateurs-électeurs-contribuables se contenter de rejeter la faute sur leurs boucs-émissaires préférés – « les politiques » -, je suis consterné, affligé, écoeuré, désespéré... et donc révolté. Une révolte qui m'inspire une réaction violente que je n'ai même plus envie d'essayer de contenir :

Allez tous vous faire foutre ! Et vivement l'Apocalypse ! Qu'on n'en finisse avec le règne de l'hypocrisie, la mauvaise foi, l'escroquerie intellectuelle, le mensonge, la fourberie. Et qu'on n'en finisse avec l'amnésie collective et la mémoire sélective ! Que la faillite arrive ! On l'a bien méritée ! On s'est tellement fait plaisir en embrassant les yeux fermés de séduisantes croyances, parce que l'idéologie qu'elles portaient nous promettait une éternelle lune de miel économique et sociale. On s'est tellement plu à croire de jolies fables ! On s'est tellement gavés de savoureuses guimauves mensongères qui nous ont évité de devoir avaler d'amères vérités !

On s'est tellement voilé la face pour continuer à vivre comme si les trente glorieuses ne s'étaient jamais terminées, comme si la ferveur économique des années Yéyé et la fièvre du samedi soir n'étaient jamais retombées. On s'est tellement menti pour faire comme si les dix ans d'espérance de vie gagnés et le papy-boom n'impliquaient pas de coûts sanitaires et sociaux à payer.

Depuis toutes ces années, nous avons tant fait les autruches que je ne peux que nous souhaiter le coup de pied au cul que nous avons mérité... et que nous semblons attendre pour réagir...

Ainsi soit-il.
Alain Dawid
Les Vans, le 25/11/2025